



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montagne

Question écrite n° 102985

Texte de la question

M. Arnaud Viala interroge M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur le nombre de sites de friches touristiques par massif montagneux. Selon le bulletin numéro 3 de l'Association géographique française de 1997, il resterait 13 sites de friches touristiques réparties sur l'ensemble des massifs montagneux. Le fait que perdure toujours de telles installations abandonnées est en totale contradiction avec les politiques, locales et nationales, d'aménagement durable du territoire et environnementales. Il lui demande quel est le nombre actuel de ces sites de friches touristiques par massif montagneux et si des actions de résorption sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102985

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1565

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)